

Numéro 20
Automne 2012



INFO-COURRIEL

Défendre le droit au travail
pour tous et toutes.

Défendre le droit d'accès à la
formation pour tous et toutes.

Développer sans exclure.



Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

À la Coalition

Retour sur l'assemblée générale

Le 2 octobre dernier avait lieu l'assemblée générale annuelle de la COCDMO, réunissant les réseaux nationaux d'organismes œuvrant au développement de la main-d'œuvre, les membres de la COCDMO et des partenaires. L'assemblée a débuté par une rencontre de

concertation à laquelle étaient conviés les membres de la COCDMO ainsi que les représentants du secteur communautaire aux instances de la Commission des partenaires du marché du travail. Ce fut l'occasion de présenter les grands dossiers de l'année 2011-2012 et le plan d'action de la CPMT pour l'année 2012-2013. De même, un portrait des travaux des groupes de travail de la CPMT a été dressé. Enfin, les enjeux nationaux et régionaux ont été discutés, le tout suivi d'un point d'information sur l'éducation des adultes offert par l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA). Outre l'assemblée générale administrative, un atelier portant sur les enjeux de la réforme de l'assurance-emploi (loi C-38), animé par un représentant du Mouvement Action-Chômage de Montréal, ainsi qu'une période d'échange à ce propos ont été fort appréciés. Nous remercions chaleureusement les membres et partenaires qui ont participé à cet événement annuel et nous leur assurons notre collaboration habituelle pour faire évoluer nos actions communes dans les mois à venir.



Des cartographies pratiques

La Coalition vient de mettre en ligne sur son site Internet deux documents visuels à télécharger et à diffuser, qui permettent de mieux comprendre sa composition, son rôle et son implication. En effet, l'organisation présente une certaine multiplicité de partenaires et d'actions qui peut ne pas être évidente à saisir d'un premier coup d'œil : elle regroupe 12 membres nationaux qui sont eux-mêmes des réseaux d'organismes à l'échelle du Québec. Elle rassemble également 13 membres corporatifs et 34 membres associés. Au total, la Coalition rejoint environ 800 organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre. De plus, elle a noué des relations partenariales avec différentes instances et assure de multiples représentations dans le domaine communautaire et gouvernemental, en premier lieu, la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT). Ainsi, ces nouveaux outils permettent de visualiser et comprendre clairement le fonctionnement de notre organisation, dans le but de poursuivre notre mission et nos objectifs permettant l'accès et le maintien en emploi des personnes éloignées du marché du travail.

Rôle de la Coalition



Relations partenariales



Réforme de l'assurance-emploi



La Coalition suit de près le dossier de la réforme de l'assurance-emploi, issue de la loi C-38 adop-

tée à l'été 2012. Le Mouvement Action-Chômage a en ce sens très bien décrit les changements prévus par la loi, dans ce document.

Tenant compte de ces changements, la Coalition, selon la vision des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre, exprime des préoccupations d'après trois perspectives principales :

1. Concernant les problématiques et enjeux nouveaux qui seront vécus par les bénéficiaires de nos services auxquels devront s'adapter les intervenants :

- La loi favorisera l'ancrage dans la précarité et la perte du rôle de l'emploi pour sortir de la pauvreté; le passage à l'emploi, dans le cas d'emplois dévalorisés ou précaires n'est en rien garant d'un effet positif sur les personnes.
- Le parcours professionnel des individus va se trouver parsemé de nouvelles embûches, la loi favorisant un développement professionnel vers le bas avec des périodes délicates à justifier auprès des employeurs.
- C'est une mesure contre-productive, car en plus de subir une baisse de revenu, les nouveaux employés ne pourront plus mettre à profit leur savoir-faire et leur intérêt pour tel ou tel domaine d'emploi. Le dynamisme économique de la société y perd également.

2. Concernant la capacité des organismes communautaires en développement de la main-d'œuvre à offrir une qualité de service optimale pour tous :

- De nouvelles difficultés apparaissent pour les personnes précarisées ou vulnérables. De ce fait, le travail des organismes communautaires risque d'être plus lourd, plus conséquent pour participer à ramener les personnes vers un emploi de qualité, sans que rien soit prévu pour y faire face.

- Il devrait y avoir une augmentation des appels aux services publics d'emploi, surtout les mesures longues, pour se soustraire aux obligations d'emploi (donc une diminution de l'efficacité des mesures en raison de « fausses participations »). Les personnes ayant le plus besoin de ces services vont se trouver désavantagées et les cibles à atteindre, plus difficiles pour les organismes.

- On prévoit une augmentation de la part des travailleurs pauvres inscrits soit à l'aide sociale, soit non inscrits et qui nécessiteront des services des organismes communautaires pour développer un projet de carrière et se sortir de la pauvreté. Ce sont des besoins additionnels qui devront être pris en compte, en particulier dans le cadre du renouvellement prochain de l'Entente sur le marché du travail (EMT), entente finançant les services publics d'emploi à destination des personnes qui ne sont pas inscrites à l'assurance-emploi.

3. Concernant l'impact sur le développement local, notamment dans les régions connaissant une forte proportion d'emplois saisonniers :

- Il y a un risque que les jeunes travailleurs saisonniers se détournent de ces secteurs en optant pour de possibles modifications de choix de carrière, ou même quittent ces régions.

- Au-delà de ce constat, on pourrait assister à une pression à la baisse des salaires dans certains secteurs en raison d'une main-d'œuvre « obligée ».

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

En plus de ces préoccupations, la COCDMO s'inquiète bien sûr de la remise en question du degré de validité de la notion de droit au travail par les modifications apportées par la Loi C-38. Le gouvernement fédéral, par la voix de la ministre des Ressources humaines, Diane Finley a certes reculé début octobre sur le niveau de prestation reçu en fonction des salaires touchés pendant la période de prestation. Cependant, cela demeure insuffisant puisque l'esprit des modifications de la nouvelle loi reste intact.

Gouvernance de la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT) : état des lieux

Les pratiques et la structure de gouvernance de l'assemblée délibérante de la Commission des partenaires

du marché du travail ont fait l'objet, en février 2011, d'une évaluation par l'Institut sur la gouvernance des organismes publics et privés (IGOPP). Les travaux concernant la gouvernance de la Commission se sont poursuivis au cours de l'automne 2012. En suivi des décisions prises au printemps dernier, on peut noter les éléments suivants :

du marché du travail ont fait l'objet, en février 2011, d'une évaluation par l'Institut sur la gouvernance des organismes publics et privés (IGOPP). Les travaux concernant la gouvernance de la Commission se sont poursuivis au cours de l'automne 2012. En suivi des décisions prises au printemps dernier, on peut noter les éléments suivants :

- Mandat des groupes de travail : les groupes de travail existants seraient abolis et remplacés par deux groupes dont les mandats et responsabilités seraient configurés sur la base des deux lois qui régissent les responsabilités et fonctions de la Commission. Les nouveaux groupes de travail seront implantés, si les échéanciers sont respectés, le 1^{er} janvier 2013.

- Comité de pilotage : le comité de pilotage, comité temporaire, sera remplacé par le Comité de gouvernance, d'éthique et de gestion

des risques, permanent au courant de l'automne 2012.

- Comité exécutif : le comité exécutif sera recentré sur l'administration courante et l'approbation des projets majeurs et des projets économiques d'envergure, également au cours de l'automne 2012.

L'orientation générale qui s'en dégage vise à recentrer les travaux de la Commission vers un rôle de conseil stratégique plutôt qu'opérationnel et stratégique, ce qui est le cas à l'heure actuelle. Dans cette optique, il faudra poursuivre la réflexion sur ce qu'est un rôle stratégique, en regard des responsabilités de la Commission. Si vous avez des questions à ce sujet, n'hésitez pas à nous contacter.

Semaine de la solidarité

Dans le cadre de la Semaine de la solidarité, organisée par le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la COCDMO a publié un communiqué pour manifester son appui à une telle initiative et exprimer ses préoccupations quant aux coûts et conséquences de la pauvreté, pour l'ensemble de la société.



Intervention de la Coalition à la radio

La COCDMO a participé à l'émission radio *Pour un Québec apprenant*, diffusée à CIBL et réalisée en collaboration avec l'Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA).



L'intervention du directeur de la Coalition (qui débute à 36:20) portait sur les besoins et les attentes du milieu

communautaire dédié au développement de la main-d'oeuvre, dans le contexte socioéconomique actuel et à la suite du récent changement de gouvernement. À tous les 2^e mercredis du mois, à 13h, CIBL présente *Pour un Québec apprenant*. Cette émission vise à faire ressortir la diversité des formes d'apprentissage et souligner le travail des établissements publics d'enseignement et des organismes sociaux, communautaires et populaires.

Dans l'actualité

Données sur l'emploi



Au Québec, l'emploi a légèrement progressé en septembre, mais le nombre de personnes à la recherche d'un travail

était supérieur au mois passé. Le taux de chômage a augmenté de 0,4 point de pourcentage pour atteindre 8 %. La ministre du Travail, de l'Emploi et de la Soli-

darité sociale, Agnès Maltais, explique ces chiffres par le retour de 16 600 personnes sur le marché du travail. Elle a déclaré que les économistes d'Emploi-Québec lui avaient affirmé que ces données étaient un indice de stabilité, et constituaient des signaux qui pourraient s'avérer positifs pour l'avenir. Malgré les perspectives favorables, l'activité économique au Québec demeure freinée par son secteur extérieur subissant le double effet de la vigueur du dollar canadien et d'une économie américaine au ralenti.

Les femmes et le Plan Nord

Le Plan Nord a marqué l'actualité ces derniers jours, puisque le projet présente d'importantes lacunes concernant l'emploi et la place des femmes. Notons que l'actuel gouvernement n'a pas encore annoncé toutes ses intentions concernant cette initiative du précédent gouvernement.

Ainsi, le 18 octobre, le Conseil du statut de la femme (CSF) s'est grandement inquiété de ce projet pouvant créer un fossé grandissant entre les sexes, puisque la quasi-totalité des emplois à venir devrait bénéficier aux hommes. L'industrie minière compte en effet seulement 14 % de main-d'œuvre féminine; celle de la construction en comporte moins de 2 %¹. Or, si aucune mesure n'est mise en place, le Plan Nord pourraient se traduire par davantage de conséquences négatives que de retombées positives sur la participation des femmes et, par ricochet, sur la vitalité sociale et économique de la société québécoise.

Le CSF regroupe une série de recommandations visant à optimiser le potentiel du projet de développement du Nord québécois, afin qu'il profite à l'ensemble de la société québécoise, par une plus grande égalité entre les hommes et les femmes² :

- Que la ministre des Ressources naturelles s'assure que les besoins des femmes, notamment en matière de formation, d'emploi et de logement, soient entendus à la Table des partenaires du Plan Nord et qu'elle formule un mandat à cet effet.
- Que des formations préparatoires aux em-

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes



plais miniers soient offertes dans ou à proximité des communautés autochtones qui avoisinent les sites miniers offrant des emplois. Que ces formations soient adaptées aux besoins des femmes des communautés nordiques afin qu'elles puissent mener à l'obtention d'un diplôme d'études professionnelles, évitant ainsi que les Autochtones soient obligés de se déraciner pour étudier dans le Sud.

- Qu'une formation sur l'univers culturel des Autochtones soit donnée aux travailleuses et aux travailleurs dont les entreprises côtoient les différentes communautés. Que cette formation soit développée en partenariat avec les populations autochtones touchées par le développement.

- Que le Comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie des mines adopte l'objectif du Comité consultatif femmes en développement de la main-d'œuvre de diversifier les choix d'études et de carrière des jeunes femmes. Qu'il se voie confier la mission d'intégrer les femmes en plus grand nombre dans les emplois de production du secteur minier et qu'il ait l'obligation d'en rendre compte.

- Que le Secrétariat à la condition féminine, conjointement avec les ministères concernés, développe une campagne de publicité pour amener les femmes à postuler pour les emplois disponibles dans les domaines de la construction, de l'extraction, de l'exploitation et de la production minières sur le territoire du Plan Nord.

- Que le gouvernement étende l'application du Programme d'obligation contrac-

tuelle aux compagnies minières bénéficiant de crédits d'impôt de 100 000 dollars ou plus, afin qu'elles soient tenues de mettre en place un programme d'accès à l'égalité en vue de favoriser l'accès des femmes aux métiers traditionnellement masculins et la rétention de cette main-d'œuvre ³.

Lors de sa récente visite en France, Pauline Marois a assuré que le Québec allait « continuer à développer le Nord, en respect des peuples autochtones et des Premières Nations qui occupent le territoire et avec un certain nombre de changements » ⁴, sans autre précision.

Le Conseil du statut de la femme a pour mission de conseiller le gouvernement et d'informer la population sur les questions d'égalité entre les femmes et les hommes. Pour plus de renseignements, rendez-vous au www.placealegalite.gouv.qc.ca.

1 : Article *La Presse*

2 : Article *La Gazette des femmes*

3 : Article CDEACF

4 : Article *Journal Metro*

Nouvelles des membres et partenaires

Chantier de l'économie sociale : avancement du projet pour les gestionnaires immigrants

La première année de ce projet, qui vise à pourvoir des postes de gestionnaires dans les entreprises d'économie sociale par des personnes immigrantes qualifiées, se termine à la fin octobre. À ce jour, 19 jumelages ont été effectués et le projet poursuit son chemin.

L'équipe du Chantier dédiée à ce projet est régu-



lièrement en contact avec les entreprises du secteur. Aussi, plus de 300 candidats sont intégrés au projet et plus d'une centaine sont venus au Chantier suivre une formation sur l'économie sociale. Malgré l'enthousiasme des gens impliqués dans le projet, on constate que les employeurs hésitent à embaucher des personnes immigrantes, voire à les convoquer en entrevue. Il semble qu'il y a du travail à faire au plan de la sensibilisation et quant aux

Les responsables du projet s'efforcent de relayer les candidats vers les experts en employabilité, étant donné que l'accompagnement personnalisé n'est pas inclus dans cette initiative. Toutefois, les participants sont informés quant à l'économie sociale et aux réseaux à connaître.

Deux outils seront bientôt lancés, et ils gagnent à être publicisés :

- Une campagne de promotion pour les entreprises d'économie sociale verra le jour pour les sensibiliser aux avantages de diversifier leur équipe par l'embauche d'une personne immigrante et aux compétences transférables. Les outils de communication seront disponibles pour diffusion.
- Pour les candidats, un outil-curriculum vitae sera distribué pour les aider dans la préparation de leur candidature. Il contiendra une fiche qui rappellera ce qu'est l'économie sociale et les particularités de ces entreprises, un rappel du projet et un CV modèle avec les éléments qui peuvent être intéressants à ressortir pour faire valoir son profil en économie sociale. Cet outil sera à diffuser auprès des personnes immigrantes. Une deuxième version de cet outil sera adaptée pour les agents d'employabilité; une fiche pour rappeler le secteur d'emploi de l'économie sociale et le CV modèle joint.



CHANTIER
DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

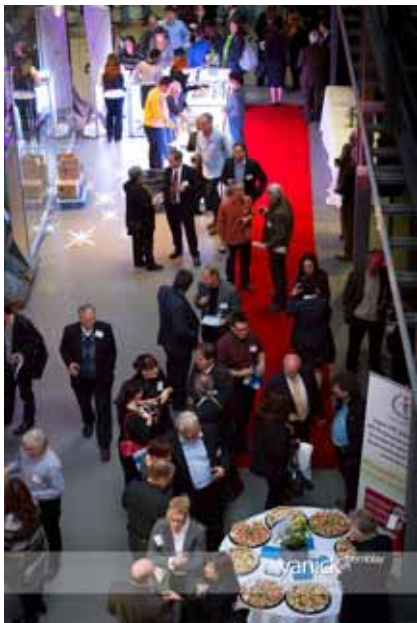
Soirée de reconnaissance organisée par le Collectif des entreprises d'insertion du Québec (CEIQ)

Les entreprises d'insertion ont honoré 30 de leurs principaux partenaires d'affaires pour souligner leur contribution exceptionnelle à la réussite de leur mission, le 15 octobre dernier. À l'occasion de la Semaine de la solidarité du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, cet événement de reconnaissance représentait un moment privilégié pour mettre en évidence la pertinence et la nécessité de la collaboration des gens d'affaires à la réalisation du mandat des entreprises d'insertion.

Ces organisations méritantes issues du milieu des affaires se distinguent par les liens privilégiés qui les unissent aux entreprises d'insertion, soit par leur contribution aux activités économiques à titre de fournisseur privilégié ou de client majeur, par l'embauche des travailleurs finissants ou par leur implication au sein des conseils d'administration.

Défendre le droit au travail pour tous et toutes Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes



Le Locoshop Angus (Technopôle Angus) a donc accueilli 300 personnes pour les honorer et tourner les projecteurs vers le partenariat noué avec les entreprises d'insertion, ainsi que célébrer les réussites exceptionnelles que ces collaborations fructueuses ont permises pour le

développement local et régional. Cette soirée conviviale a eu lieu en présence d'un Collectif d'honneur constitué de 15 personnalités qui reconnaissent le rôle crucial que jouent les entreprises d'insertion. Leur appui solidaire renouvelé se révèle fort encourage pour tous ceux et celles impliqués dans cette mission.



Photo : Yannick Tremblay

Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE)

Un bel exemple de mobilisation au cours des élections 2012



Dans le contexte électoral de l'été 2012, le Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RQuODE) a fait preuve d'initiative puisqu'il a jugé opportun de mobiliser et rallier la COCDMO et les sept

réseaux nationaux en employabilité (Association des centres de recherche d'emploi du Québec, Collectif des entreprises d'insertion du Québec, Regroupement des services spécialisés pour l'emploi des personnes handicapées, Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité, Réseau canadien des entreprises d'entraînement, Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec et Réseau des services spécialisés de main-d'œuvre) afin de rédiger une lettre commune et un communiqué de presse à destination des représentants de chacun des partis politiques.

Colloque RQuODE 2013

Chaque année, le RQuODE organise un colloque qui se veut un grand rassemblement du secteur de l'employabilité réunissant plus de 150 personnes, d'ailleurs, l'année dernière le RQuODE soulignait ses 25 ans d'existence! Le Colloque RQuODE 2013 se déroulera du 20 au 22 mars 2013 dans le pittoresque Centre de villégiature Jouvence (Parc national du Mont-Orford – Estrie) sous le thème Entrer dans la lumière : de la connaissance à la reconnaissance. Poussée par les transformations sociales, économiques, politiques et technologiques, l'employabilité est devenue un enjeu global que les sociétés ne peuvent laisser dans l'ombre. Son avenir passe par l'optimisation de la connaissance du secteur et de



l'expertise de ses multiples acteurs afin que la lumière soit faite sur les solutions et stratégies développées par ces spécialistes de l'employabilité. Si vous désirez animer un atelier au cours du Colloque RQuODE 2013, n'hésitez pas à contacter l'équipe au 514-721-3051 pour en savoir plus sur les modalités et le déroulement.

Rapport d'enquête sur la rémunération des organismes du RQuODE

Par ailleurs, le RQuODE réalise périodiquement une enquête sur la rémunération globale des organismes en employabilité, afin de dresser un portrait aussi exhaustif que possible des niveaux de rémunération, des avantages complémentaires offerts ainsi que du taux de roulement au sein des organisations membres. Le rapport sur les tendances de rémunération chez les organismes membres du RQuODE est désormais disponible. Pour ceux d'entre vous qui désirent se procurer les résultats, le rapport est en vente pour la somme de 150 \$. Vous pouvez en faire la demande en écrivant à communication@rquode.com

Institut de coopération pour l'éducation des adultes (ICÉA)



L'ICÉA vient de tenir son assemblée générale annuelle où avait lieu un atelier de réflexion sur l'éducation et la formation des adultes qui visait à mettre en valeur les avancées, à identifier les défis à relever et à définir les orientations permettant d'aller plus loin et de préparer le Rendez-vous pour un Québec apprenant prévu pour 2013. Rappelons que cet événement rassembleur sera le point culminant de la vaste démarche de réflexion collective amorcée pour formuler des orientations communes et bien s'outiller pour relever les défis à venir. Nous vous invitons à consulter le site de l'ICÉA, qui s'est refait une beauté, pour suivre l'actualité en éducation des adultes en l'avancement des projets et des dossiers traités.

Projet AVEC de la CDEC Ahuntsic-Cartierville : une réponse innovatrice et adaptée aux difficultés d'intégration sur le marché du travail des résidents issus de l'immigration récente ou membres des minorités visibles



Le 30 septembre dernier prenait fin le projet « Accompagnement vers l'emploi de la communauté (AVEC) Ahuntsic-Cartierville ».

Développé par la CDEC Ahuntsic-Cartierville dans le cadre de la vague 2 de Défi Montréal, ce projet a permis, pendant deux ans, d'animer une concertation locale d'acteurs communautaires, d'organismes en employabilité et d'employeurs publics et privés pour tenter d'apporter une réponse innovatrice et adaptée aux difficultés d'intégration sur le marché du travail des résidents de l'arrondissement issus de l'immigration récente ou membres des minorités visibles.

Le projet a consisté à cibler et à démarcher des employeurs en fonction des profils des candidats sélectionnés pour leur disposition à intégrer le marché du travail à s'investir dans la démarche proposée. Pour le secteur « Laurentien/Grenet » dans Cartierville, lequel fait l'objet d'une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI), le projet visait également à rejoindre des résidents isolés et très éloignés du marché du travail pour les accompagner et les mettre en mouvement vers les ressources en employabilité locales.

Au total, 425 personnes ont été accompagnées dont 121 ont bénéficié d'un placement constituant une première expérience de travail significative dans leur domaine professionnel ou dans un domaine connexe. Notons que plus de 90 % des participants étaient membres des minorités visibles et 40 % étaient originaires des pays du Maghreb.

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

Le projet a également été l'occasion d'organiser des rencontres avec des employeurs sous forme de panels de discussion ou de visites d'entreprises, ce qui offre un portrait plus juste des besoins en main-d'œuvre et des processus de recrutement privilégiés par les employeurs locaux. Il est alors possible de faire comprendre aux candidats les attentes des employeurs et la réalité du milieu du travail. Au-delà des simples résultats quantitatifs, le projet a permis d'affiner la compréhension des obstacles à l'intégration en emploi de certaines communautés culturelles et d'amorcer une réflexion partagée sur l'approche d'intervention à privilégier, notamment les mécanismes et outils à développer pour optimiser l'accompagnement vers l'emploi des résidents issus de l'immigration.

Table de concertation des organismes au services des personnes réfugiées et immigrantes (TRCI) : Yasmina Chouakri honorée par la Fondation du Y des femmes de Montréal



En septembre, la Fondation du Y des femmes de Montréal a décerné le Prix Femmes de mérite 2012 dans la catégorie engagement communautaire et développement social à Yasmina Chouakri pour son rôle de coordonnatrice du volet femme de la TCRI. Cette distinction vise à honorer des femmes qui, par leurs actions quotidiennes, leur personnalité et leur démarche professionnelle ont su enrichir la communauté et contribuer à l'avancement des femmes dans la société. Ce prestigieux prix met en lumière le travail accompli par le volet femme de la TCRI, dont l'organisation des 1er États généraux sur les femmes immigrées et racisées du Québec en janvier 2012. La tenue de cet événement s'inscrit dans une démarche de réflexion

et de recherche-action réalisée par la TCRI auprès de femmes immigrées et racisées de différentes régions du Québec pour mieux cerner les difficultés qu'elles rencontrent ainsi qu'à identifier des solutions concrètes, novatrices et structurantes.

Événements

Observatoire Compétences-emplois : ateliers à venir

Pour la saison automnale, l'Observatoire Compétences-emplois offre trois ateliers :

- **L'immigration et la mobilisation des talents (Québec, 14 novembre 2012)**

Nadia Lakrouz, agente de développement au CAMO-PI, présentera les démarches de son organisme qui ont permis à des personnes immigrantes de travailler dans leur domaine de compétences. Ce sera aussi l'occasion d'aborder certaines préoccupations des praticiens des réseaux de l'emploi et de la formation à l'égard de la difficile intégration des immigrants sur le marché du travail québécois, notamment la référence des immigrants dont les compétences correspondent aux emplois en demande.

- **Faut-il se méfier des AEP? (Montréal, 28 novembre 2012)**

Les AEP (attestations d'études professionnelles) existent maintenant depuis dix ans. Pourtant, ce programme d'études - qui est au DEP ce que l'AEC est au DEC technique - suscite encore de l'inquiétude. Pour certains, il nuit au DEP en drainant sa clientèle. Pour d'autres, il s'agit d'une formation professionnelle à « rabais ». Qu'en est-il vraiment? Le coordonnateur du développement et de la



Formation et éducation

mise en œuvre des AEP, Robert Goyer, vient nous entretenir du rôle et de l'utilité de cette qualification qui a sa place dans le système de formation québécois.

- **La formation de base dans les petites et moyennes entreprises, pratiques et modèles novateurs (Québec, 5 décembre 2012)**

Le relèvement des compétences de base en milieu de travail est reconnu comme une nécessité au Québec, au Canada et ailleurs dans le monde. Phénomène lié, depuis une quinzaine d'années, la demande de développement des compétences de base s'est transformée considérablement : de générale qu'elle était hier, elle est aujourd'hui plus spécifique puisque associée aux changements technologiques et organisationnels des entreprises. Malgré l'urgence d'agir, la formation de base en entreprise demeure largement sous-développée parce que l'expression de la demande, tant de la part des employés que des employeurs, est difficile. Paul Bélanger, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM, présentera les résultats de sa dernière recherche.

Mouvement Autonome et Solidaire des Sans-Emploi (MASSE) : manifestation nationale contre la réforme de l'assurance-emploi

Le MASSE, qui rassemble 14 groupes de défense en matière d'assurance-emploi, a invité la population à exprimer son désaccord quant aux bouleversements que subit le régime d'assurance-emploi, depuis l'adoption du projet de loi C-38. En regard des nombreux changements engendrés et des conséquences dramatiques sur les travailleurs et l'économie, des mouvements de protestations se forment pour dénoncer les dérives de cette réforme qualifiée de saccage. C'est le samedi 27 octobre à Thetford Mines, dans la circonscription du lieutenant politique de Stephen Harper au Québec, Christian Paradis, qu'a eu lieu la protestation qui réunira des groupes de chômeurs et chômeuses, des organisations syndicales et de nombreux groupes communautaires qui refusent cette réforme et défendent le droit à l'assurance-emploi. Voici le communiqué que la Coalition a diffusé à cet effet.



Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

YES Montreal : table ronde sur les services d'emploi

Cette conférence d'une journée aborde les tendances observées dans le marché de l'emploi du Québec, avec des ateliers interactifs et une présentation. Spécifiquement destinée aux conseillers en emploi et en orientation professionnelle qui offrent des services d'employabilité en anglais, cette rencontre est l'occasion idéale pour échanger des idées et interagir avec d'autres professionnels dans le domaine.



Formations

Formations offertes au Centre St-Pierre



Redécouvrir les bases de l'animation

Cet atelier permet de s'initier à l'animation, d'explorer et d'expérimenter les habiletés, les attitudes et les comportements à adopter pour favoriser une dynamique de groupe adéquate permettant d'atteindre les objectifs de l'activité que l'on doit animer.

Formateur : Steeve Dupuis

Mardi 30 octobre 2012, 9 h à 16 h

Groupe limité à 16 personnes 95 \$ plus frais d'inscription 20 \$

Agir ou réagir? Pour une intervention de qualité!

Que faut-il faire pour calmer un interlocuteur agressif? Comment s'y prend-on pour rassurer un usager inquiet et mécontent? Cet atelier vous permet de parfaire vos habiletés de travail dans vos relations avec des personnes qui vivent quotidiennement avec des obstacles générés par diverses conditions de vie précaires. Dans la perspective d'une pratique centrée sur le développement du pouvoir d'agir (empowerment), cette formation permet d'améliorer la communication avec les membres bénéficiant des activités et des services offerts par les organisations communautaires. Elle favorise l'échange d'expertise entre pairs.

Formatrice : Martine Sauvageau

Jeudi 22 novembre 2012, 9 h à 16 h

Groupe limité à 16 personnes; 95 \$ plus frais d'inscription 20 \$



Publications

La transition écologique de l'économie

La contribution des coopératives et de l'économie solidaire



Une économie plus verte et plus humaine est manifestement possible, avec les initiatives qui se multiplient partout sur le globe. Se nourrissant des réflexions émises à l'occasion du Forum international des dirigeants de l'économie sociale et solidaire (FIDESS) et par les organisations québécoises qui en sont membres, les auteurs présentent des analyses, ainsi que des propositions pour agir dès maintenant en matière de conversion écologique de l'économie. Ils rendent également

compte des plus récentes recherches sur ce thème.

Forger des partenariats authentiques : la participation Autochtone dans les grands projets de développement des ressources



Forger des partenariats authentiques, renforcer le contrôle des collectivités sur la prise de décisions, développer le capital humain, promouvoir l'esprit d'entreprise et augmenter la participation financière.

Voilà quelques actions qui peuvent contribuer à un meilleur engagement des Autochtones dans l'exploitation des ressources naturelles. Telles sont les conclusions d'un nouveau rapport publié par le Forum des politiques publiques. Le docu-

ment représente une synthèse des résultats des six tables rondes réunissant des leaders des Premières nations, des Inuits et des Métis avec des cadres du secteur des ressources et des milieux juridiques et financiers, des dirigeants d'universités et de collèges et des hauts fonctionnaires des gouvernements au Canada. Il fournit également des recommandations spécifiques pour chaque secteur, reflétant leur responsabilité partagée pour l'action. La version française du document sera disponible sur le site du Forum sous peu.

Vers un Canada plus juste

Un rapport sur l'inégalité économique et sociale au Canada



L'Institut Broadbent a lancé un appel en faveur d'une discussion nationale sur les taux d'imposition supérieurs pour lutter contre les inégalités croissantes au pays. Dans ce rapport, le think tank de gauche dirigé par l'ancien chef du NPD propose que le « taux d'impôt réel augmente au fur et à mesure que les revenus augmentent », de manière à lutter contre les inégalités économiques et sociales qui se creusent depuis une vingtaine d'années au Canada. Le document *Vers un Canada plus juste* rappelle que « l'objectif de nos gouvernements de réduire l'impôt [dans les dernières années] a augmenté l'inégalité en réduisant les investissements sociaux compensateurs. De manière paradoxale, souligne-t-on, l'impôt des biens nantis a été beaucoup plus réduit que celui de la classe moyenne », notamment à cause du taux d'imposition des gains en capital. « Nos politiques publiques ont exacerbé le problème des inégalités », estime l'Institut.

Défendre le droit au travail pour tous et toutes

Développer sans exclure

Défendre le droit d'accès à la formation pour tous et toutes

Qualité d'emploi des travailleurs âgés : pas tous égaux

Selon cette étude de l'European Trade Union Institute, les travailleurs âgés exerçant des métiers manuels et



ceux des services présentent un risque plus élevé que d'autres catégories de travailleurs de subir une mauvaise qualité d'emploi. Pour les travailleurs manuels (ouvriers de la construction et de l'industrie, nettoyeurs et aides ménagères,

etc.), les auteurs constatent une dégradation de leur état général de santé avec l'âge qui se manifeste notamment par des problèmes de dos et des troubles du sommeil, ainsi que de l'insatisfaction quant à leurs conditions de travail. En ce qui concerne les travailleurs des services (vente, soins aux personnes, etc.), ce sont les scores médiocres en matière de bien-être psychologique qui sont pointés du doigt. En conséquence, ils invitent les employeurs à améliorer leurs conditions de travail et mettent en alerte les gouvernements quant aux conséquences de politiques qui viseraient à prolonger uniformément la période d'activité professionnelle pour les travailleurs vieillissants.

Les Repères en économie sociale et en action communautaire : panorama du secteur et de sa main-d'œuvre



Le CSMO-ÉSAC a récemment présenté les résultats de son enquête nationale Les Repères. La démarche s'est déroulée avec la participation de 1061 organisations, dont 200 regroupements et 861 organisations membres de ces regroupements.

Parmi ces 861 organisations membres, 497 sont des organismes communautaires, 241 sont des entreprises d'économie sociale et 70 sont des organismes communautaires avec un ou plusieurs volets en économie sociale. La publication complète sera disponible, sous peu, sur le site du CSMO-ÉSAC. Il est toutefois possible d'en consulter les faits saillants dès maintenant.

À l'international



La pénurie de main-d'œuvre constitue un enjeu majeur partout dans le monde. D'après les résultats du récent sondage Work-

monitor de Randstad Canada, près de 60 % des répondants affirment que les employeurs ont de la difficulté à trouver la bonne personne, en particulier au Brésil, où 71 % des employeurs arrive difficilement à dénicher les ressources nécessaires. Également, près de la moitié des employeurs dans le



Formation et éducation

monde ont de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés. À l'échelle mondiale, 47 % des employeurs s'attendent à une pénurie de travailleurs hautement qualifiés au cours des trois prochaines années, en particulier à Hong Kong (67 %), en Chine et en Inde (65 %). Par contre, la République tchèque (34 %), les Pays-Bas et le Danemark (33 %) présentent la plus faible proportion d'employeurs qui anticipent une pénurie de travailleurs qualifiés. Selon Jan Hein Bax, président de Randstad Canada, la pénurie de main-d'œuvre est l'un des plus importants problèmes du monde du travail. « Afin de pallier le manque de compétences essentielles, nous devons encourager l'apprentissage continu, et les employeurs doivent investir davantage dans leur effectif », conclut-il. La Coalition inclura un dossier sur la pénurie de main-d'œuvre au Québec, dans la prochaine édition de son bulletin de liaison prévu pour la fin de l'automne.

Faites-vous entendre

Votre Coalition est soucieuse de connaître la vie associative de ses membres, leurs réalisations ainsi que l'avancement de leurs projets. À travers notre Info-Courriel, nous souhaitons vous offrir un espace à part entière, une vitrine vous permettant de vous exprimer sur les enjeux qui vous préoccupent. Informez-nous, soumettez-nous vos initiatives et projets et profitez ainsi du large réseau de diffusion de votre Coalition!

L'équipe de la Coalition

Pour plus d'information sur l'Info-Courriel :

Christine Guillemette
communication@cocdmo.qc.ca

55, avenue Mont-Royal Ouest, bureau 303
Montréal (Québec) H2T 2S6
Téléphone : 514 948-0505
Télécopieur : 514 948-0044

